

université: mais cette action catalytique s'étend désormais à l'ensemble du Royaume-Uni, puisque le professeur Watson a été élu président de la nouvelle Association britannique des chargés d'études canadiennes, lors du colloque qui a eu lieu le mois dernier à l'Université de Leeds.

Pour la première fois cette année, donc, notre Gouvernement apporte son appui aux études canadiennes à l'étranger. Outre le Royaume-Uni, le nouveau programme est déjà en vigueur en France, au Japon et aux États-Unis; il sera étendu l'an prochain à la Belgique, à la République fédérale d'Allemagne et à l'Italie. On favorisera l'essor des études canadiennes par des échanges de professeurs, des projets de recherches conjoints, l'intensification des relations entre universités, la fourniture d'ouvrages et de périodiques scientifiques canadiens ainsi que par l'organisation de conférences et de colloques.

Vous vous demandez peut-être pourquoi le Gouvernement veut assurer ainsi un rayonnement plus large de la culture canadienne sur la scène internationale. Il me semble que nous voyons d'abord là un moyen nouveau d'éprouver les qualités et les réalisations qui sont particulières à notre pays. Nous croyons que les pays ont beaucoup à gagner en partageant non seulement leurs expériences culturelles, en multipliant non seulement les contacts "de peuple à peuple", mais aussi en se communiquant les uns aux autres leurs évaluations et leurs analyses dans le domaine culturel, qu'elles soient flatteuses ou pas.

Mais au bout du compte, c'est aux Canadiens eux-mêmes qu'il appartiendra de justifier par leurs oeuvres et leur action le lancement de ce plan quinquennal: artistes, écrivains, comédiens et chansonniers, chercheurs, scientifiques, penseurs -- et la collectivité canadienne dans son ensemble, qui épaula leurs efforts et profite de leurs travaux et créations.

Notre Gouvernement est pleinement conscient qu'aucun parlement ne peut accoucher d'une culture -- pas même le Parlement de Westminster! La culture est secrétée par le coeur et l'esprit des individus qui forment une société. Les institutions -- gouvernementales ou autres -- peuvent encourager et susciter de nouvelles entreprises culturelles; mais ce seront toujours des individus qui créeront ces grandes oeuvres lesquelles, s'accumulant, constituent le patrimoine culturel d'un pays.

Il serait certes hautement fantaisiste d'insinuer que les réalisations du Canada dans le domaine culturel, à l'encontre de ce qui est peut-être en voie de se produire dans l'ordre politique et éco-